



# PROCES VERBAL (PV) DE LA SEPTIEME REUNION DU COMITE DE PILOTAGE

Programme d'Appui à la gestion durable des Forêts Communales du Cameroun (PAF2C)

Centre Technique de la Forêt Communale (CTFC)

Yaoundé, le 07 Janvier 2011



## Sommaire

1. Examen et adoption du PV du Comité de pilotage du 08 juillet 2010 .....	4
❖ Débat sur le Procès Verbal: .....	4
2. Examen des résolutions du Comité de pilotage 08 juillet 2010 (suivi et exécution) .....	5
3. Rapport des activités du second semestre 2010 CTFC.....	6
3.1 Rapport technique.....	6
3.2 Rapport financier.....	9
❖ Quelques observations sur le rapport financier:.....	9
3.3 Présentation de la planification des activités du premier semestre 2011 (PAF2C (GIZ, FEM), FSGC, FLEGT, et autres) .....	11
❖ Réflexions sur la pérennisation du CTFC .....	12
❖ Débat sur la planification 2011 et sur la pérennité du CTFC.....	12
3. Organisation du 1 <sup>er</sup> congrès des forêts communales d’Afrique Centrale .....	13
5. Clôture des travaux .....	14
6. Synthèse des recommandations .....	15

## **LE PROGRAMME D'APPUI A LA GESTION DURABLE DES FORETS COMMUNALES DU CAMEROUN (PAF2C) A TENU LE 07 JANVIER 2011, LA SEPTIEME REUNION DE SON COMITE DE PILOTAGE (CP).**

### **❖ Etaient présents :**

**Président du CP :** M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM

#### **Co-présidents du CP :**

- Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE
- Jean-Claude MONIN-Président FNCOFOR
- Félix YOH – représentant Directeur des Forêts MINFOF
- SAIBOU KOIRANGA - FEICOM
- Marie Madeleine Nga - PNDP

#### **Membres :**

- MASSO Elisabeth Paulette – CVUC
- Engelberg Walter-GIZ
- ANABA BEKONO Armand – MINATD
- Représentant MINFI
- Jacques PLAN – Délégué actions extérieures FNCOFOR
- Charles ZOLO OSSOU - MINEP
- Vincent BELIGNE – Ingénieur conseil
- Martial NKOLO – GIZ /Pro-PSFE

#### **Observateurs :**

- Danièle FOUTH – GIZ/ COMIFAC
- Jean Pythagore BIYIK- FGSC /Coopération Canadienne
- Isabella ADE-WWF
- Paulin ZONGO-FAO
- Christian PATEY- PATEY ARCHITECTE
- Jeroen Van Den Horst GIZ/CTFC
- Maurice Rabier Quentin – Secrétariat ACFCAM

#### **Rapporteurs :**

- Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC
- Louis Bernard CHETEU – Directeur Technique du CTFC
- Carine HOUNGANG – Responsable Administratif et Financier du CTFC

### **❖ Les attributions du comité de pilotage du 07 Janvier 2011**

Conformément au rapport de présentation du PAF2C ce comité était chargé:

- d'analyser et valider les plans de travail proposés par le CTFC au regard des ressources mobilisables,
- d'orienter les activités du programme au regard du programme établi et des comptes rendus d'activités du CTFC,
- de vérifier et de superviser la bonne exécution du Programme,
- de faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes du programme,
- d'aider le maître d'œuvre à définir les orientations et à s'adapter aux imprévus,
- de veiller à la réalisation des audits et autres études sur la gestion du PAF2C,
- de se prononcer sur toute question de nature à compromettre la bonne exécution du PAF2C,
- de valider les rapports semestriels et financiers d'activités du Fonds CTFC.
- De statuer sur certaines questions relatives à l'organisation du 1<sup>er</sup> Congrès sur les forêts communales d'Afrique Centrale.

## **DEROULEMENT DE LA REUNION**

### **13h 30 : Mot d'ouverture et présentation de l'ordre du jour par le Président de l'ACFCAM, Mr Janvier MONGUI SOSSOMBA**

Dans son propos liminaire, le Président du l'ACFCAM ; président de séance tout en souhaitant la bienvenue aux participants, a précisé qu'il avait adressé par courrier aux uns et aux autres les meilleurs vœux pour l'Année 2011 qui commence. Il a ensuite ouvert une parenthèse sur la signification du chiffre sept (7) en rappelant 2007, date du démarrage du PAF2C et 07 janvier, date de la tenue de ladite réunion du Comité de Pilotage pour conclure qu'il s'agit d'un signe divin. Enfin il a tenu à rappeler le contexte dans lequel se tient cette septième réunion du Comité de Pilotage à savoir la troisième année du PAF2C qui devait s'achever après quatre années.

Après les civilités, le Président du l'ACFCAM a procédé à la lecture de l'ordre de jour de la réunion qui portait sur :

- Examen et adoption du PV du Comité de pilotage du 08 juillet 2010 ;
- Examen des résolutions du Comité de pilotage 08 juillet 2010 (suivi et exécution) ;
- Rapport des activités du second semestre 2010 CTFC ;
- Rapport technique
- Rapport financier
- Programmation des activités du premier semestre 2011 (Planification GIZ, FEM, FSGC, FLEGT, et autres)
- Comité d'organisation du congrès des forêts communales d'Afrique Centrale
- Divers.

#### **1. Examen et adoption du PV du Comité de pilotage du 08 juillet 2010**

A la suite de la lecture du PV du Comité de Pilotage du 08 Juillet 2010, les interventions ont été faites sur l'analyse du rapport financier et le manuel de procédure.

##### **❖ *Débat sur le Procès Verbal:***

**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** a pris la parole la première tout d'abord pour s'excuser de son absence au dernier comité de Pilotage du 08 Juillet 2010 avant de s'interroger sur l'utilisation dans l'achat d'une Lucas Mill à la Commune de Dimako des fonds de la GIZ d'un montant de 15000 euros destinés à l'assistance technique et non à l'investissement. Deuxièmement elle souhaite que les engagements effectués tiennent compte du manuel de procédure et que les différents rapports doivent rendre plus clair le fonctionnement et les différents appuis.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** a pris la parole pour préciser qu'il n'y a pas eu d'entorses aux procédures. La Commune de Dimako est la seule qui exploite en régie et a besoin d'un soutien pour la valorisation de ses bois qui enregistraient des pertes importantes en forêt. Le programme prévoyait bien en 2009 des appuis pour les unités de transformation et l'intervention de cofinancement du CTFC auprès de la commune de Dimako s'inscrit dans le cadre des appuis pour la première transformation. L'impact social ; économique et écologique que cette unité apporte à la commune peut être mesuré quantitativement et qualitativement.

**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** Cela doit apparaître dans le PV du Comité de Pilotage car ça avait été discuté.

**Recommandation 1:**

Faire ressortir dans le rapport financier que les 15000 euros de la Lucas Mill étaient destinés à l'investissement et non au fonctionnement de l'assistance technique.

**Recommandation 2:**

Faire figurer dans le PV du comité de pilotage, toutes les remarques des participants

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Il s'agissait de l'enveloppe de l'AFD qui a libéré ses fonds sous condition que la commune libère sa contrepartie.

Cette Lucas Mill permet à la commune de Dimako de récupérer 60% de bois pour l'amélioration de l'habitat local ; c'est le lieu pour moi de dire merci au PAF2C.

**M. Martial NKOLO – GIZ /Pro-PSFE :** souhaite voir une meilleure présentation du rapport d'activité budgétisé et prenant en compte les contributions des différents partenaires.

**Le procès verbal du comité de pilotage du 07 Janvier 2011 est approuvé par tous les participants.**

## **2. Examen des résolutions du Comité de pilotage 08 juillet 2010 (suivi et exécution)**

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC** a présenté les huit recommandations du dernier comité de pilotage qui étaient :

- a) Le souhait de mieux synthétiser le rapport d'activités à l'avenir
- b) Revoir l'appellation des cellules pour l'intégrer dans l'organigramme type de la commune
- c) Nécessité d'hierarchiser les actions en fonction des objectifs du PAF2C
- d) Les maires doivent rechercher une meilleure adhésion des populations et des élites dans les procédures de classement des forêts
- e) La FNCOFOR est interpellée pour voir le mouvement des maires vers le Nord au regard du processus d'évolution du PAF2C
- f) Le CTFC doit se rapprocher du MINFOF dans le cadre de la mise en œuvre du projet FAO FLEGT
- g) Réfléchir pour les stratégies de commercialisation et d'exploitation en régie des forêts communales
- h) Le MINFOF doit se pencher sur l'exploitation des forêts communales en blocs quinquennaux

❖ **Débat sur les recommandations**

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** rebondissant sur le huitième point des recommandations susmentionnées a pris la parole pour montrer les avantages de l'exploitation des forêts communales en blocs quinquennaux avant de dire son souhait de voir le suivi de cette recommandation relative l'exploitation des forêts communales en blocs quinquennaux renforcé.

**M. Martial NKOLO – GIZ /Pro-PSFE :** a pris la parole pour solliciter un éclairage du MINFOF sur le mode d'exploitation en vigueur afin de mieux renseigner tous les acteurs.

**M. Vincent BELIGNE – Ingénieur conseil:** a pris la parole pour dire qu'il comprenait les argumentaires des communes dans le souci d'une exploitation en bloc quinquennal ; en tant qu'ingénieur forestier et dans l'idée de développer une compétence technique , il pense que ces questions ne devraient pas être figées et que le SDIAF du MINFOF devrait envisager un assouplissement en fonction des plans d'aménagement et du diagnostic floristique pour chaque forêt communale. Il pense que se sont les aménagistes qui doivent pouvoir apprécier la situation sur le terrain.

Toutefois, il a rappelé que le fonctionnement communal est annuel et que l'idée de cinq ans devrait supposer qu'il y a des fonds de réserve mais ce n'est pas le cas pour les communes.

**M. Félix YOH – représentant Directeur des Forêts MINFOF :** a réagit aux différentes préoccupations en précisant qu'il reconnaissait que le MINFOF accuse des retards dans les données des forêts communales et pense que c'est aux différents acteurs de leur faire des propositions.

Il conclut en disant que le MINFOF encourage l'ACFCAM/CTFC à enrichir l'administration des suggestions en matière d'exploitation en blocs quinquennaux.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** a intervenu pour apprécier le point de vue de M. Vincent BELIGNE en matière d'assistance technique qui donne une ouverture et remercier M. Félix YOH – le représentant du Directeur des Forêts MINFOF des propositions faites en lui promettant que l'ACFCAM/CTFC fera monter ses préoccupations au niveau du MINFOF.

### **3. Rapport des activités du second semestre 2010 CTFC**

#### **3.1 Rapport technique**

**M. Louis Bernard CHETEU – Directeur Technique du CTFC :** a pris la parole pour présenter le rapport technique du CTFC du second semestre 2010.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC** a complété ce rapport technique en apportant plus de précision sur certaines activités qui sont menées notamment :

- La renégociation des contrats d'exploitation entre les communes et les concessionnaires Alpicam, STBK et Green valley qui exploitent respectivement dans les forêts communales des communes de Moloundou, Gari-Gombo, et Yokadouma. Le CTFC veille à ce que l'exploitation dans ces forêts communales se fasse dans le cadre du processus des APV-FLEGT.
- Les aspects de gouvernance forestière, notamment la lutte contre l'exploitation illégale des forêts, Il a interpellé le MINFOF sur le cas d'une société forestière comme CRELICAM installée à Messondo, qui exploite de l'ébène et des produits spéciaux dans la forêt communale avec des autorisations du MINFOF.

#### **❖ Débats sur le rapport technique**

**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** Concernant les activités de l'objectif 2 du PAF2C telles qu'elles sont présentées: Aménager et gérer durablement les forêts communales, la coordinatrice GIZ du ProPSFE a intervenu pour suggérer qu'il faut fixer certains indicateurs pour rapporter de façon plus synthétique l'évolution du programme sur ce point (aménagement et classement des Forêts Communales et d'aménagement) et sur ce plan, la GIZ a des indicateurs à proposer

- Pour ce qui est de l'activité « Appui à l'organisation du 1<sup>er</sup> congrès des communes forestières d'Afrique Centrale, elle a dit que la GIZ pourrait apporter son appui financier à cet évènement si la COMIFAC se prononce.

**Jacques PLAN – Délégué actions extérieures FNCOFOR :** parlant des activités d'exploitation et de commercialisation pense que les forêts communales ne doivent plus être exploitées comme des concessions, pour lui, il faudrait évoluer vers la possibilité de vente de bois sur pied. Nous devons rentrer dans une phase où les communes sont maîtres d'ouvrage des opérations d'exploitation et dont elle vend son bois. La commune est responsable des inventaires d'aménagement et le CTFC doit rédiger les plans d'aménagement.

**Madame Marie Madeleine Nga – PNDP :** a pris la parole pour mieux édifier les participants sur les financements PNDP/CTFC accordés à la commune de Yoko dans le cadre des activités d'aménagement de sa forêt communale. Elle a précisé que le PNDP va participer cette année au financement de l'inventaire d'aménagement de la forêt communale de Yoko sous financement des fonds de la banque mondiale. Le CTFC doit donc mettre en place un plan de financement et le boucler très vite pour obtenir cet appui dans les délais. Enfin elle a précisé que le PNDP pourra appuyer le financement des plans d'aménagement inscrits dans les PDC des communes si et seulement si la forêt communale constitue une priorité.

**Recommandation 3 :** Le CTFC doit donc mettre en place un plan de financement de l'inventaire d'aménagement de la forêt communale de Yoko et le boucler très vite pour obtenir les appuis du PNDP dans les délais.

**M. Vincent BELIGNE – Ingénieur conseil :** réagissant sur les activités d'exploitation des produits spéciaux et de l'ébène pense que c'est une préoccupation légitime des maires et il faut l'inscrire dans le cadre de la relecture de la loi forestière en cours au Cameroun.

**M. Jean Pythagore BIYIK- FGSC /Coopération Canadienne :** a pris la parole pour préciser que dans le cadre de l'appui institutionnel et financier que la coopération canadienne apporte au CTFC, il était prévu la mise à jour du manuel de procédure du CTFC et pensait qu'il y aurait une validation de ce manuel de procédure au cours du présent Comité de Pilotage.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** a réagi pour dire ceci :

En ce qui concerne la mise à jour du manuel de procédure, avec les nouveaux projets comme FAO/FLEGT, le CTFC a est obligé de réviser le document en intégrant les préoccupations des nouveaux bailleurs. Il est actuellement en cours de finalisation. Le draft sera transmis aux différents partenaires qui feront leurs remarques, puis le CTFC va essayer de les concilier dans l'intérêt de tous. Le document révisé par les nouveaux partenaires qui souhaitent intégrer leurs attentes sera transmis aux parties prenantes du PAF2C

**M. Martial NKOLO – GIZ /Pro-PSFE :** a pris la parole pour demander la possibilité de créer un comité technique restreint qui serait chargé de valider le manuel de procédure au cas où l'on trouvait que le Comité de Pilotage Vaste.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** a repris la parole pour préciser que le manuel de procédure a effectivement envisagé la possibilité de mettre en place un comité technique restreint.

**Recommandation 4 :** la mise en place d'un comité restreint pour valider le manuel de procédure du PAF2C.

**M. Félix YOH – représentant Directeur des Forêts MINFOF :** a intervenu sur les questions relatives à l'exploitation illégale des bois pour dire que le MINFOF est convaincu que dans le processus de relecture de la loi forestière en cours nous sortirons avec quelques propositions qui réduiraient ce fléau. Il pense qu'on tend vers l'arrêt des ARB et suggère qu'il faudrait trouver des dispositions pour consulter les communes avant de signer des ARB et son homologue le Ministère des travaux publics qui autorise la construction d'une route.

**M. Martial NKOLO – GIZ /Pro-PSFE :** parlant de l'utilisation des revenus qui dépendrait des PDC a posé la question de savoir s'il existe un instrument de suivi de la mise en œuvre des PDC.

**Madame Marie Madeleine Nga – PNDP :** la coordinatrice du PNDP a répondu en soulignant qu'il y a une méthodologie d'élaboration des PDC ; c'est une nouvelle démarche qui consacre l'arrimage des PDC à la stratégie de croissance et de l'emploi (DSCE). Le PNDP aide les communes à recruter deux agents techniques, l'un pour l'élaborer et l'autre pour la mise en œuvre. A partir de 2012, le MINEPAT compte signer des contrats plans sur la base des PDC avec les communes.

**Madame MASSO Elisabeth Paulette – CVUC:** Elle pense que les recettes communales ne peuvent pas satisfaire tous les besoins inscrits dans les PDC. Il y va du leadership des maires pour apporter des financements extérieurs. Les stratégies d'octroi des financements extérieurs doivent être inscrites parmi les formations des maires et élus locaux et inscrites dans la planification communale.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Sur le rapport technique présenté, le président a fait deux observations :

- Dans le bilan des activités du second semestre 2010 du CTFC, précisément l'activité 5.1.1. : Appui à l'élaboration des TDR pour le lancement de l'EIE et réalisation des EIE, il faudra compléter que l'EIE de Dimako a déjà été réalisé, mais sur financement propre de la commune.
- Le CTFC doit rédiger un rapport d'activités des trois dernières années précédentes pour faire un bilan de ce qui a déjà été fait et ce qui reste à faire en 2011 comme priorité (les financements attendus ont-ils été versés ? qu'est-ce qui a été fait par exemple pour le classement des forêts communales ? qu'est-ce qui doit être fait maintenant ? etc).

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** C'est une décision qui ne relève plus du CTFC, même au niveau de l'Administration forestière on ne peut pas dire avec exactitude quand est ce que le décret sera signé ; ce sont des choses qui se gère au niveau du Comité de Pilotage. Je pense qu'avant le Congrès nous aurons plus d'information sur certains dossiers de classement.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Je vous dis ma déception, je suis contre le lobbying ; après quatre années du PAF2C, s'il faut compter sur une équation du Maire pour débloquent les dossiers de classement, c'est un peu une déception car le CTFC devrait être un outil qui facilite le suivi des dossiers auprès des administrations.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** Ce que dit le président est vrai sur le rôle du CTFC dans le suivi des dossiers de classement et c'est ce que nous faisons depuis 3 ans. Mais il faut ne pas considérer le lobbying comme quelque chose contraire à la loi. La première mission d'une organisation des élus est de défendre les intérêts des communes et le lobbying est un moyen efficace utilisé à travers le monde par les organisations d'élus surtout lorsqu'on observe une volonté de blocage des fonctionnaires à l'émancipation des Communes.



**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** Il y a eu un engagement du MINFOF de s'investir davantage dans le processus d'endossement des dossiers des lors que le travail technique est fait ; peut être remettre cela dans les recommandations.

Recommandation 5 : Le CTFC doit davantage se rapprocher du MINFOF pour les problèmes de blocage des dossiers de classement afin de gagner plus de temps.

**M. Félix YOH – représentant Directeur des Forêts MINFOF :** Il ya un déficit de communication entre les différents acteurs, il ya déficit de communication car les gens écrivent directement à la primature ; C'est souvent quand le dossier est pratiquement déjà boucler que les plaintes viennent de la primature au MINFOF ; ceci cause des lenteurs administratives, car il faut procéder à d'autres enquêtes pour que le dossier ne souffre plus d'aucune contestation. Le CTFC doit accompagner les Elus devant les responsables administratifs.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** Tous les dossiers de classement conduits par le CTFC n'ont souffert d'aucune contestation sur le terrain, nous avons pour mission d'accompagner les Mairies mais il n'appartient pas au CTFC de se substituer aux communes et aux politiques dans le suivi de leurs dossiers. Ils doivent assumer leur responsabilité. Il ne faut pas ignorer les batailles politiques dans une collectivité locales, qui favorisent les blocages dans le suivi normal des dossiers (cas de Dzeng et Yoko) et que le CTFC ne peut rien y faire.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Concernant l'activité 1.4.1. Appui au classement des FC, il faut capitaliser le nombre de forêts communales déjà classées ; le PAF2C est à 1 an de son terme, l'activité principale est le classement des forêts, les autres y sont tout simplement greffées. On ne vous fait pas un procès, on rappelle.

**M. Félix YOH – représentant Directeur des Forêts MINFOF :** Reformuler l'activité 1.4.1. Appui au classement des FC par Appui et suivi des dossiers de classement des FC.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** Le CTFC va intégrer les observations faites lors du prochain Comité. Il est important d'attirer l'attention des membres du comité que le document du PAF2C était une prévision, les ressources mobilisées par le CTFC par rapport à la prévision représentent environ 10 à 15 %. Nous adaptons les ressources par rapport à ce qui est prévu. C'est un facteur à tenir en compte dans l'évaluation de la réalisation des activités du CTFC

**M. Jacques PLAN – Délégué actions extérieures FNCOFOR :** Le CTFC doit faire un tableau de bord et l'afficher au mur ; nous voulons voir un tableau synthétique des activités du CTFC sur l'aménagement.

### ***3.2 Rapport financier***

**Mlle. Carine HOUNGANG – Responsable Administratif et Financier du CTFC :** a pris la parole pour présenter le rapport financier de second semestre 2010.

#### **❖ Quelques observations sur le rapport financier:**

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** Il faudrait rapporter l'appui de la FNcofor aux activités et non au fonctionnement.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Est-ce qu'il y aurait des difficultés de décaissement au niveau du FFEM ?

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** Les fonds du FFEM sont pour des activités précises telles l'élaboration des plans d'aménagement, les EIE, les activités liées à la biodiversité en générale constituent des priorités du FFEM.

**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** Sur la présentation des états financiers ; le document de valorise pas financièrement l'assistance technique de la GIZ et la mise à disposition d'autres moyens humains (Chauffeurs) et matériels (véhicules

Il faudrait se fixer un objectif d'essayer de réunir toutes les contributions financières, dons et autres (exemples contribution AT GIZ, mise à disposition chauffeur et véhicule GIZ etc.)

**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** pour le moment, la contribution de l'ACFCAM au fonctionnement du CTFC est faible.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** Nous sommes disposés à travailler avec la GIZ pour mieux valoriser les apports de toute nature au PAF2C. La difficulté c'est que le CTFC n'est pas en mesure de se prononcer sur des valeurs sans information précise des partenaires.

Concernant les apports de l'ACFCAM au CTFC ; Il y a certaines contributions des communes, que le CTFC ne peut pas mesurer (carburant, hébergement, etc.). Il ya eu aussi une volonté forte de travailler avec le FEICOM pour les retenues à la source. Cette démarche n'a pas eu le succès escompté. L'ACFCAM devrait au regard des dispositions prises avec les Maires améliorer sa contribution pour les activités de terrain et pour le fonctionnement du CTFC au cours de l'année 2011.

**M. Jacques PLAN – Délégué actions extérieures FNCOFOR :** Il est important de dissocier les apports propres des communes en tant que maître d'ouvrage et ceux des communes en tant que bénéficiaires du PAF2C ou membres de l'ACFCAM. Sur la question de la pérennisation du CTFC, il existe quand même un certain nombre de risques, néanmoins il faut engager certaines activités telles l'étude des plans d'aménagement, même si les arrêtés de classement ne sont pas faits pour le moment. Le FFEM ne va plus faire un autre avenant sur la convention .Il faut mettre le paquet sur les questions d'aménagement avant la fin du premier trimestre 2011. Les AT GIZ doivent beaucoup plus s'impliquer sur cette question afin de réaliser les objectifs du PAF2C. Il faut mettre l'accent sur la question de transformation du bois local par les communes. Tous les partenaires et acteurs doivent se mobiliser pour atteindre cet objectif.

**Recommandation 6 :** Il faut rattraper le retard en 2011 en lançant les inventaires sur l'objectif 2 qui porte sur l'aménagement forestier.

**M. SAIBOU KOIRANGA - FEICOM :** Il faudra ajouter les études d'impacts environnementales.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** vous (le FEICOM) exigez le décret de classement avant de financer les aménagements et les EIE ?

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM** : il s'agit du problème de foncier car on ne peut pas financer quand on n'est pas sûr du foncier.

**M. Martial NKOLO – GIZ /Pro-PSFE** : est intervenue pour rappeler la préoccupation de monsieur Jacques Plan sur l'implication des AT GIZ dans les activités d'aménagement.

**M. Engelberg Walter-GIZ** : répondant à la préoccupation de monsieur Jacques Plan a dit : les AT GIZ doivent d'abord travailler sur la base des TDR existants ; on va discuter avec le CTFC/ProPSFE. Je ne peux pas m'exprimer là-dessus maintenant.

**Madame Marie Madeleine Nga – PNDP** : Le PNDP se focalise sur l'élaboration des PDC, pour éviter les doublons dans les contributions des partenaires, il serait important pour le CTFC doit se concentrer sur autre chose.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC** : il serait souhaitable d'avoir une visibilité des contributions apportées par le PNDP aux communes. Un travail sera fait au cours de l'année 2011 sur cette contribution y compris celle du FEICOM.

**SAIBOU KOIRANGA - FEICOM** : Le FEICOM n'a déjà financé que les activités d'aménagement forestier et de l'étude d'impact environnement (EIE) de la forêt communale de Messondo ; Est-ce qu'il ya des problèmes que les communes rencontrent pour venir vers le FEICOM.

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC** : Il y a le niveau d'endettement de certaines communes qui les empêche de solliciter d'autres financements du FEICOM. Certaines communes préfèrent ne pas solliciter les emprunts pour le classement parce qu'elles attendent les décrets de classement pour approcher le FEICOM. Le CTFC en collaboration assiste les communes dans le montage des dossiers de demande de financement.

**M. Jean-Claude MONIN-Président FNCOFOR** : Le constat est fait qu'il y a une bonne gestion financière au CTFC, pas de fuite, pas de déficit, une estimation bien détaillée. Il reste à faire un inventaire sur les activités qui sont bloquées et qui sont prioritaires afin d'y injecter plus d'argent. Il faudrait faire ressortir les objectifs stratégiques et non plus respecter automatiquement l'exécution des activités secondaires.

### ***3.3 Présentation de la planification des activités du premier semestre 2011 (PAF2C (GIZ, FEM), FSGC, FLEGT, et autres)***

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC** : a pris la parole pour présenter la planification des activités du premier semestre 2011 du CTFC pour ce qui est du PAF2C (GIZ, FEM), du projet FSGC, du projet FAO/FLEGT, et autres. Il a mis l'accent sur la volonté du CTFC à :

- monter en puissance sur les inventaires au cours de l'année 2011
- réussir la mobilisation des acteurs divers pour le congrès des forêts communales d'Afrique centrale
- obtenir de nouveaux décrets de classement avant le prochain comité de pilotage
- monter de nouveaux projets aux de potentiels bailleurs de fonds
- engager les démarches et échanger avec les parties prenantes sur la stratégie de pérennisation du CTFC

## ❖ **Réflexions sur la pérennisation du CTFC**

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** après la présentation de la planification de 2011 a abordé les scénarii de la stratégie de pérennisation du CTFC : Trois scénarii ont été présentés avec les avantages et les inconvénients.

- le scénario 1 qui maintient le CTFC dans le statut actuel : le CTFC est agent d'exécution des projets et programmes. Ce statut l'empêche de facturer ses prestations.
- le scénario 2 : Le CTFC se transforme en société. Ce statut l'empêche de recevoir de ses partenaires des subventions pour ses activités qui sont d'intérêt général
- le CTFC conserve son statut et son fonctionnement actuel d'agent d'exécution mais se filialise en créant ou en se rapprochant d'un bureau d'étude qui est habilitée aux agréments divers au regard de son statut de société. Cette filiale pourra assurer les prestations rémunérées.

## ❖ **Débat sur la planification 2011 et sur la pérennité du CTFC**

**M. Jean-Claude MONIN-Président FNCOFOR :** De manière générale, le travail abattu par l'ACFCAM/CTFC jusqu'à présent est très admiratif. Je voudrais féliciter mon ami le président Janvier Mongui avec toute l'équipe du CTFC pour l'action qui est fait jusqu'à présent. L'on se pose la question aujourd'hui de savoir si l'ACFCAM/CTFC n'avait pas été créé, qu'est-ce qui se serait fait au Cameroun en matière de foresterie communale. Il y a une équipe technique qui travaille avec des partenaires et s'il fallait recommencer cette expérience, la FNCOFOR serait prête à le refaire. On peut parler des chiffres, mais cette organisation ACFCAM/CTFC présente au Cameroun est un modèle, ça n'existe nulle part ailleurs. En trois ans, ce n'est pas si mal que ça, c'est quelque chose d'important à relever. A l'avenir, il ya la perspective de l'organisation d'un Congrès des forêts communales d'Afrique centrale, ce n'est pas rien. Le parcours qui s'est fait jusqu'à présent est élogieux. Je crois qu'on doit continuer le travail qui est fait ici et je voudrais féliciter le Président de l'ACFCAM, les partenaires et le CTFC. La filialisation est incontournable si le CTFC veut penser à sa pérennité. Nous encourageons l'Equipe du CTFC à opter pour le troisième scénario (une filiale qui s'occupera des études et inventaires moyennant rémunération).

**M. Félix YOH – représentant Directeur des Forêts MINFOF :** pour l'activité 1.4.1. Appui et suivi des dossiers de classement des FC, je demande au CTFC de nous approcher lorsqu'il ya blocage, le Directeur des Forêts ou le Secrétaire générale du MINFOF peuvent vous permettre de faciliter cela, venez nous rencontrer physiquement.

**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** Il serait intéressant de fixer certains indicateurs d'atteinte des objectifs. Nous sommes surtout engager vers la gestion durable des forêts communales, mais vers la production des richesses en direction des populations locales, nous avons des indicateurs à proposer pour cela. Sur les aspects financiers, Martial interviendra plus tard. Globalement, le bilan du CTFC est satisfaisant. J'apprécie l'initiative de l'exposé sur la stratégie de pérennisation du CTFC mais nous ne pouvons pas nous prononcer sur le contenu aujourd'hui, on pourra consacrer un peu plus de temps lors du prochain comité de pilotage pour se prononcer sur les trois scénarii ; les AT sont aussi là pour ça pour travailler avec le CTFC sur cette approche.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Nous sommes en phase avec la politique actuelle, le CTFC fait déjà ce que l'Etat souhaiterait pouvoir faire, il faudrait réfléchir sur le CTFC comme une structure rattachée à une administration, nous sommes des communes, est un démembrement de l'Etat en matière de foresterie communale au Cameroun.

**M. Jean-Claude MONIN-Président FNCOFOR :** Je partage le point de vue du président Mongui ; en effet, les différents ministères ont choisis la décentralisation, d'élaborer des Plan de Développement Communal avec les communes et à ce moment il faut que ça soit un outil qui appartient aux communes, c'est ce qu'il convient de mettre en avant pour soutenir l'argumentaire de maintenir le CTFC.

### **3. Organisation du 1<sup>er</sup> congrès des forêts communales d'Afrique Centrale**

**M. Bodelaire KEMAJOU – Directeur du CTFC :** a pris la parole pour présenter le projet d'organisation du 1<sup>er</sup> congrès des forêts communales d'Afrique Centrale et l'état d'avancement des préparatifs qui se résume comme suit :

Un certain nombre de partenaires se sont déjà prononcés (environ 100 manifestations d'intérêt) ; la date du 03 au 06 mai 2011 a déjà été choisie; c'est une manifestation qui bénéficie du soutien du Président de la République du Cameroun et de son Gouvernement, qui ont marqué leur vif intérêt pour cette initiative. L'hôtel Hilton de Yaoundé a également été choisi comme lieu du Congrès.

Il est important de recenser les contributions des membres du Comité de pilotage et des communes forestières, mais aussi de tous les partenaires du secteur en général.

**M. Jean-Claude MONIN-Président FNCOFOR :** En plus d'identifier les participants à cet évènement, il faudrait savoir qui sont les maîtres d'ouvrage de l'organisation de ce congrès (COMIFAC, ACFCAM, COFOR International) ; Afficher clairement pourquoi on fait ce congrès ; le associer toutes les communes forestières qui ont déjà bâti un certain nombre de chose en collaboration avec les Elus étrangers ; s'appuyer sur ce qui a déjà été fait ailleurs, car on ne peut pas partir de rien ; choisir un thème, charte, témoignages, pourquoi on fait des forêts communales ; Programmer deux ateliers dont l'un atelier portera sur le développement de la construction bois avec pour objectif la valorisation de la culture locale et du savoir faire local et l'autre atelier sur le projet REDD+ , démontrer que les forêts communales pourraient participer au reboisement et à la mise en place des projets REDD à partir d'une démarche communale. C'est une réflexion complémentaire sur le développement des communes forestières.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** L'organisation du congrès des forêts communales d'Afrique centrale est une très bonne initiative pour le Cameroun ; il convient de rappeler que l'idée d'organiser le 1<sup>er</sup> congrès des forêts communales d'Afrique de l'Ouest était partie d'un petit village béninois. Parmi les participants, on avait la CEDEAO, l'ACFCAM, la FNCOFOR, etc. Cet évènement va accélérer le processus de décentralisation au Cameroun qui ne sera possible que par une appropriation des Elus camerounais. C'est l'occasion de vulgariser les acquis du PAF2C et de citer les partenaires qui ont accompagné l'ACFCAM jusqu'ici.

Il faudrait qu'un comité d'organisation et un secrétariat technique avec des rôles bien définis soient constitués. Identifier toutes les parties prenantes, avec des objectifs bien spécifiques, tout en s'appuyant sur les expériences de Ouagadougou.

**Madame Marie Madeleine Nga – PNDP :** pour nous, la foresterie communale est une opportunité nous ne pouvons qu'être partie prenante de cette initiative.

- ❖ Tout comme le PNDP, tous les invités au 7<sup>ème</sup> comité de pilotage du PAF2c ont manifesté à 100% leur grand intérêt de participer à l'organisation du congrès.

**M. Félix YOH – représentant Directeur des Forêts MINFOF :** Pour que les choses aillent vite, le CTFC doit préparer un courrier pour rencontrer « physiquement » les différentes tutelles pour les avoir dans le comité d'organisation (PR, PM, MINFOF, MINEP, MINATD).

**M. Jacques PLAN – Délégué actions extérieures FNCOFOR :** Il convient de rappeler ici que ce congrès rentre dans le cadre d'un processus légal d'appui à la décentralisation, c'est une logique de développement local et il faudra partager et vulgariser les atouts, les contraintes du concept de FC et identifier les projets à mener ensembles (construction bois, REDD+, etc.).

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Les objectifs seront développés dans les différents ateliers, il faudra présenter le projet d'organisation et la date proposé aux différentes tutelles, tout en leur remerciant pour leurs appuis multiformes. Ce sont les membres du Comité de pilotage qui porteront les objectifs techniques du congrès. Le congrès sera organisé sous l'égide du Président de la république ou du Premier Ministre.

**M. Jean-Claude MONIN-Président FNCOFOR :** L'opération doit être portée par la maîtrise d'ouvrage des communes forestières.

**Madame Kirsten HEGENER-GIZ-ProPSFE:** on pourrait définir dans quel cadre le CTFC sera impliqué; qui fera la logistique, Ce n'est pas le CTFC en tant que structure qui va organiser toute la logistique, on pourra définir un comité restreint d'organisation.

**M. Jean-Claude MONIN-Président FNCOFOR :** Ceux qui sont directement concernés, doivent être dans le comité d'organisation avec le CTFC.

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** il faut mettre en place un Comité d'Organisation qui doit solliciter l'appui des autres partenaires dans leurs cadres d'intervention, rechercher les sources de financement, entreprendre des démarches auprès des autorités administratives, gérer la logistique (accueil, hébergement, transport, etc) et négocier des audiences auprès des tutelles pour les informer de ce qui doit être fait.

Le CTFC peut assurer le secrétariat technique.

**M. Martial NKOLO – GIZ /Pro-PSFE :** Est-ce qu'on peut mettre en place une plate forme des partenaires du CTFC ? Une plate forme qui permettrait de visualiser nos efforts car il ya à mon avis un déficit de communication entre les membres du comité de pilotage.

## **5. Clôture des travaux**

**M. Janvier MONGUI SOSSOMBA, Président de l'ACFCAM :** Le Président de l'ACFCAM a pris la parole pour clôturer les travaux du 7<sup>ème</sup> comité de pilotage du PAF2C en adressant ses félicitations à tous les participants et à tous les partenaires du programme (PAF2C) à toutes les communes pour l'engagement dans ce programme ambitieux ; Ça valait la peine de commencer un jour. Il a souhaité que tout soit mis en œuvre pour que l'aventure continue. A 18 heures la séance est levée.

## **6. Synthèse des recommandations**

### **Recommandation 1:**

Faire ressortir dans le rapport financier que les 15000 euros de la Lucas Mill étaient destinés à l'investissement et non au fonctionnement de l'assistance technique.

### **Recommandation 2:**

Faire figurer dans le PV du comité de pilotage, toutes les remarques des participants

**Recommandation 3 :** Le CTFC doit donc mettre en place un plan de financement de l'inventaire d'aménagement de la forêt communale de Yoko et le boucler très vite pour obtenir les appuis du PNDP dans les délais.

**Recommandation 4 :** la mise en place d'un comité restreint pour valider le manuel de procédure du PAF2C dès que les partenaires financiers auront apporté leurs observations..

**Recommandation 5 :** Le CTFC doit davantage se rapprocher du MINFOF pour les problèmes de blocage des dossiers de classement afin de gagner plus de temps.

**Recommandation 6 :** Le CTFC doit continuer à travailler avec les parties prenantes sur la question de pérennité et proposer des résultats au prochain comité de pilotage.

**Recommandation 7 :** Il faut rattraper le retard en 2011, en particulier l'objectif 2 qui porte sur l'aménagement forestier.



**Feuille de Présence**

**SEPTIEME COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C**

N°	Nom et Prénom	Organisme/Commune	Fonction	Téléphone	Email	Signature
1	MONGUI Sessouma Jeanvier	ACFCAM	Président	77454045	ssauviermongui@yahoo.fr	
2	YOH Felix	NINFOF	Représentant Co-Président	99807646	yohfe@yahoo.fr	
3	KEMAJOU Eudelaire	CTFC	Directeur	77757993	eudelaire_kojala@ctfc.gn	
4	OSSOU ZOLO Charles	MINEP	Sous-directeur de la Conservation	99 610827 77 594458	charles_ossou@yahoo.fr	
5	ANABA BERNARD ARMAND	MINATD	CE	75127951	anabarmand@yahoo.fr	
6	Jean Pythagore Bitik	FGS Coop Canada	Agent Suivi	75249380	Pbitik@yahoo.com	
7	Walter ENGELBERG	GIZ	Directeur Serv. Assistants Techniques	7552182	walter.engelberg@giz.de	
8	HEGENER Kirsten	GIZ-ProBTE	Coordinatrice	75297566	kirsten.hegener@giz.de	
9	HEME DIASSO Elisabeth Paulette	CVUC	Sec. Exécutif	9991252 75281952	paumasso@yahoo.fr	
10	Hoest, Jeroen van der	GIZ/CTFC (ATS)	AT	78589685	jeroenvanderhorst@hotmail.com	





Feuille de Présence

SEPTIEME COMITE DE PILOTAGE DU PAF2C

N°	Nom et Prénom	Organisme/Commune	Fonction	Téléphone	Email	Signature
11	CHETEU Louis Bernard	CTFC	Directeur Technique	775 6662	lbcheteu@yahoo.fr	
12	PATEY Christian	PATEY ARCHITECTES	Architecte	06-08 97 02 17	christian.patey@patey.fr	
13	PCAN Jacques	EN COFOR COFOR - Intern.	Directeur Exécutif	26 05 72 99	j-plan@incofor.fr	
14	Vincent BELIGNÉ	Ingenieur Conseil Forestier		76.44.25.94	vincent.beligne@gmail.com	
15	NKolo Martial	GTZ Pro/BE	Répondable Système Communale	99 99 08 65	martial.ndolo@gtz.de	
16	MONIOL Jean Claude	COFOR	Président	06 08 98 61 65		
17	SAIBOU KDI RANGA	FEICOM	Environnementaliste	75735445	saibou@yahoo.fr	
18	Paulin ZONGO	FAO	Programme	99516458	Paulin.Zongo@fao.org	
19	Narcisse Jacqueline	PNTDP	Coord Nat	77175047	mm-nqa@yahoo.fr	
20	Isabella Ade	WWF Y' de	Forest East de Office	74546723	isabella@wwf.org	

